

GESTION SYLVICOLE ET PATRIMOINE FAUNISTIQUE

Des évolutions qui imposent de réussir l'équilibre ensemble

par Franck Jacobée – Ingénieur à l'Office National des Forêts

En octobre 2017, l'ONF a annoncé la volonté d'adapter davantage sa gestion à la demande sociétale avec une déclinaison fonction de chaque contexte territorial. Cette posture se traduit en Ile de France par l'abandon des coupes de régénération par grandes surfaces dans les forêts domaniales de cette région, et par une adaptation du mode de gestion des forêts concernées.

Quelles sont les principales modalités de gestion pratiquées dans les forêts domaniales? Quels sont les motifs d'évolution de ces modalités selon les contextes, et quelles en sont finalement les conséquences sur la gestion de notre patrimoine faunistique?

Ce sont les questions que nous tenterons d'éclairer dans cet article, en proposant des perspectives.

Les principaux modes de gestion de la forêt ou "traitements"

LA FUTAIE RÉGULIÈRE – Le traitement principalement appliqué aux grandes forêts domaniales est actuellement celui de la

futaie régulière. Une forêt gérée en futaie régulière est constituée de parcelles, chacune d'entre elles contenant des arbres d'une même classe d'âge. À l'échelle de la forêt, en situation dite "d'équilibre", chaque classe

d'âge occupe sensiblement la même surface.

Prenons l'exemple théorique et simplifié d'une forêt de 1 500 ha et dont l'essence principale atteint la maturité économique en 150 ans. Le maintien de

VERS LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE

Les usagers des forêts domaniales n'apprécient ni les coupes rases ni les engrillagements qui entourent les régénérations et les plantations.

Aussi l'ONF a-t-il décidé de faire évoluer le mode de traitement des forêts périurbaines, d'abord en Ile de France puis en Picardie. Cette évolution des pratiques va dans le sens d'une meilleure prise en compte de la dynamique forestière naturelle et de la biodiversité végétale. Mais elle ne permettra plus la protection des semis par des clôtures. Se pose alors avec encore plus d'acuité le problème de l'équilibre faune-flore. Les populations de cervidés ne risquent-elles pas d'être réduites à la portion congrue? Chasseurs et naturalistes auront leur mot à dire.

Il faudra, pour réussir, fédérer tous les acteurs dans une démarche constructive où chacun devra faire des concessions. Franck Jacobée, chargé du dossier et... passionné par le cerf, nous expose la problématique de la forêt irrégulière. G. B.



R. TRANGOSI

Peuplement de futaie régulière de chênes en début de phase de régénération

l'équilibre implique le renouvellement annuel de 1 500 ha/150 ans, soit 10 ha/an. Le groupe de régénération comporte l'ensemble des parcelles dont les peuplements seront régénérés entièrement ou partiellement dans la période du plan de gestion (généralement 20 ans). Dans notre exemple, la surface à régénérer en 20 ans est de 10 ha/an X 20 ans, soit 200 ha. Les parcelles classées en "régénération" pour la période d'aménagement comportent les peuplements les plus mûrs, les bois de plus gros diamètre.

Ce traitement s'appuie sur un critère simple et efficace pour contrôler l'équilibre du système. Il s'agit de la surface renouvelée sur la durée du plan de gestion. Ce traitement est, pour cette raison, devenu emblématique de la gestion durable et contrôlée pour de nombreux forestiers. Les paysages associés sont, à titre d'exemple, les grandes futaies de Chêne du Centre qui permettent de produire

des bois à grains fins pour la tonnellerie, les futaies "cathédrales" de Hêtre de Picardie, de Normandie ou de l'Est.

LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE – Le traitement en futaie irrégulière représente environ 17 % des surfaces forestières gérées par l'ONF au niveau national (actuellement 25 % des forêts domaniales en Île de France, 100 % d'ici 7 ans). Il consiste à réaliser les prélèvements en considérant chaque situation locale, sans qu'un terme final d'exploitation de l'ensemble du peuplement soit fixé. Les prélèvements sont réalisés prioritairement pour favoriser la croissance des bois de la meilleure qualité. Ils permettent d'améliorer le climat lumineux et favorisent ainsi l'apparition des jeunes semis lorsque cela est nécessaire. Les bois ayant atteint leur maturité économique sont récoltés progressivement, de préférence lorsque le semis est installé.

Le prélèvement est soigneusement ajusté pour préserver

des conditions favorables à une production de bois optimale, continue, simultanément à un renouvellement diffus. Des arbres d'âges différents et possiblement d'essences différentes se côtoient, cette coexistence étant utilisée pour faciliter l'émergence des plus jeunes et les éduquer¹. Cette posture n'interdit pas, en situation contrainte, (déperissement, très grande maturité des bois...) des actions de renouvellement plus énergiques lorsqu'elles s'imposent.

Ce traitement abandonne clairement l'idée d'un contrôle uniquement basé sur la surface des peuplements renouvelés. Des inventaires² réguliers permettent un suivi de l'évolution du volume de bois, de la qualité des bois, des variations de

1 – La présence d'arbres adultes et donc d'un certain couvert, permet d'obtenir des formes plus élancées et prometteuses dans la jeunesse.

2 – Il s'agit généralement d'inventaires statistiques dont l'optimisation récente permet un contrôle performant



F. JACOBÉE

Futaie irrégulière de hêtres – FD Hesdin (Nord)

leurs proportions par essence et par grosseur, et de la dynamique des semis. Ce contrôle permet de comparer les prélèvements à la production des peuplements. Le forestier ajuste sa gestion de façon permanente, en fonction des indicateurs qu'il tire de ses observations et de ce contrôle. Une veille est organisée sur la forêt pour assurer et accompagner régulièrement par des travaux, le bon développement des tâches semis utiles, répartis dans toutes les parcelles.

Cette pratique n'utilise pas de normes mais s'appuie sur l'auscultation d'ordres de grandeur

(volume/ha...) qui inspirent les forestiers pour gérer les peuplements dans des marges d'équilibre acceptables.

L'une des conséquences de cette gestion est que le renouvellement des arbres à maturité est réalisé plus ponctuellement et de façon généralement diffuse, en fonction des opportunités. Elle permet d'éviter l'exploitation de tous les arbres d'un peuplement sur des parcelles entières. Par rapport à la futaie régulière, l'hétérogénéité s'exprime donc à une plus petite échelle (mélange intime d'arbres de tous les âges).

LE TAILLIS SOUS-FUTAIE – Le traitement en taillis-sous-futaie a été majoritairement pratiqué au XIX^e siècle et avant, puis progressivement abandonné au XX^e siècle dans les forêts feuillues de France. Il marque encore très fortement notre paysage forestier actuel.

Ce traitement ménage la production de bois d'œuvre³ (futaie d'essences nobles - généralement Chêne, Hêtre...) simultanément à celle de bois de feu (taillis - le plus souvent constitué de cépées⁴ de charme). Le taillis est régulièrement exploité pour fournir du bois de feu. À chaque coupe de taillis, la "réserve" ou "futaie" de bois nobles est en partie récoltée pour produire le bois d'œuvre (bois de gros diamètre). Des travaux succèdent à chaque coupe de taillis pour assurer un recrutement parmi les jeunes semis et assurer ainsi un renouvellement régulier de la futaie.

Avec l'avènement des énergies fossiles, la consommation énergétique s'est rapidement détournée du bois. Ce traitement a donc progressivement été délaissé au profit des traitements de futaie, pour augmenter la part de production de bois d'œuvre.

L'augmentation de la surface traitée en futaie irrégulière

RAPIDE HISTORIQUE – En forêt de plaine, les grands massifs domaniaux prestigieux (Bercé, Compiègne, Fontainebleau, Tronçais...) ont été majoritairement convertis et traités de longue date en futaie régulière.

3 – Bois d'œuvre : Bois de calibre supérieur propre à des utilisations plus nobles de charpente, menuiserie, d'ébénisterie, mine...

S'entend par opposition aux bois de plus faible calibre destiné à la trituration ou au feu

4 – Cépée : Ensemble des brins issus du développement de bougeons sur une même souche, généralement exploités à de faibles calibres et produisant essentiellement des bois de feu ou de trituration



F. JACOBÉE

Coupe de taillis au premier plan. Taillis maintenu dans la parcelle voisine (second plan)

Les forêts communales feuillues et une partie importante des forêts domaniales, malgré leur conversion massive au traitement de la futaie régulière au XX^e siècle, présentent encore un faciès marqué de taillis-sous-futaie avec des arbres d'âges souvent très différents. La conversion en futaie est un processus long.

La pratique de la futaie irrégulière concerne, au XIX^e siècle⁵, essentiellement les massifs montagneux. Le maintien d'un couvert forestier continu est en effet un facteur déterminant pour lutter contre l'érosion dans ces contextes.

En 1990 Brice de Turckheim crée l'association "Pro silva France" dont les membres sont

5 - Les concepts et techniques liés à ce traitement sont alors formalisés par d'éminents pionniers, tel que Gurnaude (1825-1898).

essentiellement des gestionnaires forestiers. Cette association promeut l'idée d'une gestion en futaie irrégulière dans l'esprit de ce qui est présenté plus haut.

Les objectifs poursuivis sont de prendre appui sur le fonctionnement de l'écosystème pour optimiser le bilan économique de la gestion.

MOTIFS DE CHANGEMENT – Depuis la création de "Pro Silva France", le traitement en futaie irrégulière trouve un écho favorable dans l'opinion publique et en particulier dans le monde associatif engagé en faveur de la défense de l'environnement. Ce traitement, à couvert continu, offre une alternative aux coupes de régénération appelées de façon générique "coupes à blanc" ou "rases" par le grand public. Ces coupes de régénération par surface sont généralement

décriées dans les contextes urbanisés.

Dans les contextes ruraux, souvent marqués par un historique de traitement en taillis sous futaie, le traitement en futaie irrégulière limite les sacrifices d'exploitabilité dans des peuplements à renouveler dont les arbres sont – de fait, et pour ces raisons historiques – souvent d'âges divers.

Ces facteurs constituent les deux principaux moteurs d'une évolution des surfaces conduites en futaie irrégulière ces dernières décennies en forêt publique.

Les rapports avec la faune

LES CONSÉQUENCES EN TERMES DE GESTION DE LA GRANDE FAUNE – Si l'on examine les conséquences de cette évolution en Ile-de-France en termes de rapport au patrimoine



F. JACOBÉE

Jeune 15 cors au bain

faunistique, deux aspects sont à considérer :

✓ En futaie irrégulière, le renouvellement est réalisé de façon diffuse sur l'ensemble de la forêt. Les surfaces à renouveler ne sont plus cantonnées géographiquement à un groupe de parcelles (dit groupe de régénération) bien identifié. Ce constat a pour corollaire qu'en situation de fort déséquilibre faune-flore, il n'est plus possible de recourir à l'artifice de l'engrillagement des parcelles pour assurer le renouvellement. Les acteurs sont dans l'obligation de rechercher une situation d'équilibre entre la population et son milieu.

Par ailleurs, l'engrillagement des régénérations, si elle permet techniquement le renouvellement, est fréquemment une solution non rentable pour le propriétaire forestier.

Elle prive également les ongués de l'accès à une portion des espaces forestiers, et plus particulièrement à des milieux ouverts, propices à leur alimentation. En situation de fort déséquilibre faune-flore, elle peut échouer durablement en s'enfermant dans la boucle : la surpopulation paie les grillages, les grillages permettent la régénération, n'en sortons pas... Notre intérêt collectif est d'en sortir.

✓ La gestion en futaie irrégulière permet de bénéficier d'une entre-ouverture du couvert forestier sur la majorité de la surface gérée. La valeur alimentaire du territoire s'en trouve nécessairement confortée. Attention toutefois, à ne pas augmenter les cheptels ou maintenir une situation de déséquilibre dans la phase de conversion en futaie irrégulière,

en spéculant trop sur ce phénomène. Cette pratique s'est systématiquement traduite par des échecs. La conséquence certaine en est la consommation des bois en bourgeons ou du blé en herbe. Le blocage du renouvellement est parfois très persistant et la valeur alimentaire du territoire s'en trouve également durablement altérée (enherbement rebut, blocage des phases initiales d'installation des semis...).

CONSTATS FACTUELS - QUELLES PERSPECTIVES ? – Les exemples de renouvellement spontané de chênes (hors grillages) dans les forêts domaniales d'Île de France et de Picardie sont rares, pour ne pas dire exceptionnelles, au point qu'il est aujourd'hui particulièrement difficile d'illustrer ces mécanismes par des références hors contexte de protection artificielle.

Dans les massifs domaniaux dits à cerfs, le maintien de populations importantes de biches et leur dérangement incessant conduisent assez régulièrement au regroupement d'animaux en hardes de stress très importantes, avec pour conséquence directe une augmentation des dégâts forestiers. Pour autant, nous exprimons tous de façon unanime et légitime, la nostalgie de ces grands cerfs coiffés que l'on rencontre de plus en plus rarement dans nos populations, pas uniquement au motif qu'ils sont plus discrets.

On a pu logiquement considérer que l'abondance d'un cheptel était une solution pour épargner une proportion de grands mâles. Dans les faits, l'équilibre de la population avec son milieu est un facteur plus sûr de l'existence de ce patrimoine. Son effet est perceptible sur l'ensemble de la population.

L'environnement de notre grande faune s'est considérablement dégradé en termes de connectivité. Les approches génétiques récentes⁶ nous éclairent sur les conséquences concrètes de ce phénomène, mais montrent également que les actions entreprises par quelques collectifs⁷ sont d'une remarquable efficacité. Les situations de déséquilibre créent

UN EXEMPLE
D'ÉQUILIBRE
FORÊT-GIBIER

Je suis moi-même étonné de ce que peuvent produire la conjonction du calme, de la richesse des bordures, et du fait de contenir un effectif en équilibre avec le milieu en prélevant principalement parmi les femelles et les jeunes, et en préservant un capital de grands mâles.

J'ai la chance de connaître une forêt feuillue de plaine dans laquelle toutes ces conditions sont respectées. Une population de Cerf y est en extension depuis 10 ans et n'a pas saturé le milieu. Le chêne s'y régénère encore spontanément sur la majorité de la surface boisée.

Plus de cinq cerfs portant quinze et davantage y ont occupé successivement la même place de brame en 2017 ... C'est en France, en milieu ouvert, dans un site où les équilibres sont respectés et où les ongulés mangent à leur faim. Nous y avons observé plusieurs fois des faons dépouillant de petites dagues en janvier.

simultanément des crispations sur cette question de la connectivité, par crainte légitime de l'extension des dégâts.

Dans ce contexte, plusieurs questions sont posées:

✓ Que souhaitons-nous au juste collectivement ? De fait, on ne parviendra pas à s'entendre sur un objectif unique de réduction du cheptel. Comment peut-on réussir à profiter de cette situation nouvelle, issue de la transition



F. JACOBÉE

Grand 16 cors au brame

de mode de gestion forestière, pour engager une collaboration performante, autour d'actions concrètes, entre forestiers, chasseurs et monde associatif ?

✓ Quels dispositifs mettons-nous en place pour assurer une veille de l'état d'équilibre, à des coûts réalistes, pour assurer une réaction dans un temps efficace et une acceptation consensuelle des constats ?

✓ Comment contribuons-nous collectivement au rétablissement d'un équilibre des classes d'âge des mâles dans nos populations de grands ongulés ?

✓ Comment inventons-nous ou confortons-nous les initiatives existantes concrètes et opérationnelles qui préservent

la connectivité entre nos grands massifs ?

✓ Par quels moyens proposons-nous de résoudre partiellement la question du dérangement en forêt, facteur de stress et de dégâts ?

La question de l'équilibre prend davantage d'intérêt et peut nous rassembler, à la condition qu'elle embrasse l'ensemble de ces préoccupations.

Faire perdurer artificiellement les situations de déséquilibre faune-flore est insatisfaisant et va devenir impossible. Cette obligation interroge également en profondeur nos objectifs de gestion de la grande faune. Elle est une formidable occasion de projets collectifs concrets pour les territoires concernés autour d'une conception patrimoniale de la faune et des forêts. Nous sommes dans l'impatience de commencer d'agir dans cet état d'esprit.

F. J.

6 – Vincent Vignon et Dr Marie Suez

– Structuration spatiale des populations

de Cerfs Elaphe autour de Paris –

Rencontres naturalistes Ile de France

7 – Je pense à titre d'exemple aux actions

entreprises sur les biocorridors picards,

entre autre par la Société de vénerie